# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## armée de terre

Question écrite n° 105445

### Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la préservation du patrimoine ferroviaire du 5e régiment du génie de Versailles. L'un des plus anciens régiments de l'arme du génie, le 5e régiment du génie (5e RG) a été dissous le 30 juin 2010, victime de la révision générale des politiques publiques. Or ce régiment était dépositaire des capacités de l'armée de terre en matière de génie ferroviaire. Cette très ancienne tradition, remontant à la IIIe République, lui a valu de détenir un patrimoine technique exceptionnel. Parmi les matériels spécialisés, le poseur de travures de voies ferrées « diplodocus » est connu pour être l'unique exemplaire d'un engin particulièrement remarquable et emblématique du 5e RG. En raison de ce caractère exemplaire, le diplodocus, objet classé par l'administration du ministère de la culture, n'a donc pas vocation à être détruit, ce dont il y a lieu de se réjouir. Il avait été porté à la connaissance du public qu'il devait être cédé à une association versaillaise aux fins de préservation, avec l'assistance du musée du génie militaire d'Angers. Il semblerait qu'à ce jour, le diplodocus soit toujours entreposé au quartier des Matelots, l'ancienne portion centrale du 5e RG. Il souhaiterait qu'il lui confirme le projet de cession et, le cas échéant, qu'il lui précise les actions entreprises en vue d'éviter l'irrémédiable dégradation du diplodocus, impressionnant vestige du régiment que commanda le colonel Joseph Joffre.

### Texte de la réponse

L'engin poseur de travures de voies ferrées connu sous le nom de « diplodocus » est actuellement stationné sur le camp des matelots, à Versailles, où il a récemment été examiné par un expert de la direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication. L'inscription de ce matériel à l'inventaire des Monuments historiques lui conférant un caractère incessible, seule sa mise en dépôt auprès d'une association à des fins de restauration pourrait être envisagée. Il n'existe toutefois, à ce jour, aucun projet de cette nature. En tout état de cause, la réalisation de nombreux travaux (déblocage des câbles, vérification de l'ensemble des circuits électriques, remise en état de fonctionnement des flèches montées et déployées sur le corps central de l'appareil, mise aux normes de la voie sur laquelle est stationné le « diplodocus »), nécessitant la mobilisation d'importants moyens financiers, apparaît indispensable avant de pouvoir déplacer ce matériel vers toute autre destination.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Marc Ayrault
**Circonscription :** Loire-Atlantique (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 105445
**Rubrique :** Défense
**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants
**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE105445

## Date(s) clée(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 7 février 2012
**Question publiée le :** 19 avril 2011, page 3816
**Réponse publiée le :** 21 février 2012, page 1560